

Rapport d'analyse Page 1 / 2
Edité le : 30/09/2019

ONF MULHOUSE
M. FRANCOIS WACHBAR
PARC DES COLLINES
15 AVENUE DE STRASBOURG

68350 DIDENHEIM

Le rapport établi ne concerne que l'échantillon soumis à l'essai tel qu'il a été reçu, et se substitue à tout rapport partiel de résultats préalablement émis. Il comporte 2 pages.

Dans le cas où le prélèvement est réalisé par le client, les données et informations fournies sont mentionnées dans le cadre supérieur du présent rapport. Ces données sont sous la responsabilité du seul client.

< marque la valeur du paramètre analytique qui est inférieure à la limite de quantification. N.M. : non mesuré.

(*) marque une analyse sous-traitée. Pour les analyses sous-traitées, se référer au(x) rapport(s) de sous-traitance joint(s) mentionnant le(s) laboratoire(s) concerné(s) et le numéro d'accréditation pour le(s) paramètre(s) couvert(s) par l'accréditation.

identifie les seuls essais qui sont effectués sous le couvert de l'accréditation Cofrac.

Identification dossier :	CAN19-28730	Référence contrat :	CANC19-308
Identification échantillon :	CAN1909-3500-1		
Référence dossier :	BDC n° 4501291144 du 01/03/19		
NATURE :	Eau de distribution		
COMMUNE :	BALTZENHEIM		
DEPARTEMENT :	68		
ORIGINE :	ONF MULHOUSE MAISON FORESTIERE SALZLECKE CUISINE ROBINET EVIER		
PRELEVEMENT :	-		
	Prélevé le : 12/09/2019	à 10 h 20	
	10:20:00		
	Durée du prélèvement : 0 h		
	Prélevé par : PIER Maxime		Echantillonnage selon # FDT 90-520
	Réceptionné le : 12/09/2019	à 14 h 34	
	Flaconnage conforme : OUI		
	Transport en glacière : OUI		
	Supposée potable : OUI		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Début d'analyse : 12/09/2019

	Paramètres analytiques	Code Sandre	Résultats	Unités	Méthodes	Références	Limites de qualité	Références de qualité
	Mesures sur le terrain							
	Température de l'air in situ	1409	22,9	°C	Thermométrie	M_CAR-E8009		
#	pH in situ	1302	7,0	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523		6,5 9
#	Température de l'eau in situ	1301	14,1	°C	Thermométrie	M_CAR-E8009		25
	Analyses microbiologiques							
#	Micro-organismes aérobies revivifiables à 36°C (44±4) h	5441	1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222		
#	Microorganismes aérobies revivifiables à 22 °C (68±4) h	1040	12	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222		
#	Bactéries Coliformes totaux	1447	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1		0
#	Escherichia coli	1449	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1	0	
#	Entérocoques	6455	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0	

Paramètres analytiques	Code Sandre	Résultats	Unités	Méthodes	Références	Limites de qualité	Références de qualité
Caractéristiques organoleptiques							
Aspect de l'eau (*)	6489	0	-	Analyse qualitative (*)			
Odeur (*)	2038	0 Néant	-	Qualitative (*)			
Saveur (*)	2037	0 Néant	-	Qualitative (*)			
# Couleur apparente (eau brute) (*)	1309	< 5	mg/lPt	Comparateurs (*)	NF EN ISO 7887		15
# Couleur vraie (eau filtrée) (*)	1309	< 5	mg/lPt	Comparateurs (*)	NF EN ISO 7887		15
# Turbidité (*)	1295	0,35	NFU	Néphélométrie (*)	NF EN ISO 7027		2
Analyses physicochimiques							
Analyses physicochimiques de base							
# Conductivité électrique brute à 25°C (*)	1303	1046	µS/cm	Conductimétrie (*)	NF EN 27888		200 1100
# TAC (Titre alcalimétrique complet) (*)	1347	34,40	° f	Potentiométrie (*)	NF EN 9963-1		
# TH (Titre Hydrotimétrique) (*)	1345	39,5	° f	Calcul à partir de Ca et Mg (*)	Méthode interne M_EM144		
# Carbone organique total (COT) (*)	1841	0,3	mg/lC	Pyrolyse ou Oxydation par voie humide et IR (*)	NF EN 1484		2
Cations							
# Calcium total (*)	1374	126,4	mg/lCa	ICP/AES après acidification et décantation (*)	NF EN ISO 11885		
# Magnésium total (*)	1372	19,2	mg/lMg	ICP/AES après acidification et décantation (*)	NF EN ISO 11885		
# Ammonium (*)	1335	< 0,010	mg/lNH4+	Spectrophotométrie automatisée (*)	NF T90-015-2		0,10
Anions							
# Chlorures (*)	1337	96	mg/lCl-	Chromatographie ionique (*)	NF EN ISO 10304-1		250
# Sulfates (*)	1338	50	mg/lSO4--	Chromatographie ionique (*)	NF EN ISO 10304-1		250
# Nitrates (*)	1340	20,6	mg/lNO3-	Flux continu (CFA) (*)	NF EN ISO 13395	50	
# Nitrites (*)	1339	< 0,01	mg/lNO2-	Flux continu (CFA) (*)	NF EN ISO 13395	0,50	

CONCLUSIONS :

Eau conforme aux limites et aux références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres analysés.

Roger GROULT

Directeur CAR

